



RÉFORME DE LA FILIÈRE SCIENTIFIQUE POINT DE SITUATION

Cher.e.s collègues,

Le SNIPAT reste pleinement mobilisé pour une réforme cohérente et ambitieuse du statut des agents de la police scientifique, en adéquation avec l'évolution de leurs missions.

L'année 2024 a vu émerger plusieurs propositions de la DRHFS : nouveaux textes statutaires et indemnitaires, création de l'École nationale de police scientifique, et projets de réforme des durées de formation.

Face à des propositions incomplètes et souvent incohérentes, nous avons milité pour améliorer le projet initial et avons formulé des contre-propositions précises, argumentées et techniquement fondées.

Il ne s'agissait pas d'exiger toujours plus, mais de faire mieux :

- **Mieux pour les agents,**
- **Mieux pour l'administration,**
- **Mieux pour le fonctionnement de la police,**
- **Mieux pour nos concitoyens.**

À ce titre, le 16 janvier 2025, nous avons saisi le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux sur la question cruciale de la **qualification judiciaire**.

Mais dès le mois d'avril, une circulaire du Premier ministre est venue geler toute négociation.

Elle donne pour instruction qu'« **aucune mesure catégorielle ne pouvait être mise en œuvre, annoncée ou soumise à discussion sans concertation et validation interministérielle préalable** », mais surtout que « **l'enveloppe budgétée pour l'année constitue une limite maximale, tant pour le financement d'éventuelles mesures nouvelles que pour assurer le financement de mesures prises précédemment** ».



snipats PTS
(groupe privé)

www.snipats.com



#SNIPATPTS

23/07/2025

Notre ministère doit ainsi démontrer que cette réforme :

- aurait un coût modéré,
- générerait des économies sur d'autres dispositifs,
- simplifierait la gestion RH,
- valoriserait les agents et renforcerait l'attractivité des métiers,
- améliorerait l'efficacité de la police dans son ensemble.

Mais la principale difficulté demeure de faire reconnaître cette évolution statutaire comme un investissement rentable et une condition indispensable à l'efficacité de l'action judiciaire, auprès de décideurs peu familiers de notre environnement professionnel.

C'est dans ce contexte que le DGPN a mandaté un nouveau groupe de travail (GT), auquel nous avons activement contribué avec une position claire : **la filière scientifique ne peut plus avancer à petits pas. Seule une réforme complète, structurée et validée par une feuille de route ministérielle est désormais acceptable.**

Le 7 juillet, nous avons été informés par courriel que le ministre de l'Intérieur avait validé **sept premières mesures**, parmi lesquelles :

- Le renforcement de la sécurité des personnels,
- La réorganisation des niveaux de compétence des services,
- L'amélioration de la circulation de l'information pour les DPS,
- La mise en avant du plan de modernisation numérique,
- L'élargissement du vestiaire,
- Le développement de la formation continue,
- La reconnaissance et récompense des agents.

Mais à l'analyse, ces premières mesures apparaissent illusoires et ne constituent, au mieux, qu'un simple sparadrap sur une situation structurellement fragile.

Elles se limitent pour certaines à de simples rappels aux règles existantes, restent floues dans leur mise en œuvre, et surtout, n'apportent aucune réponse statutaire, indemnitaire ou organisationnelle de fond.

Or, c'est bien une réforme d'ensemble, ambitieuse et cohérente, que la filière attend et réclame avec constance.



Dans un courrier daté du 15 juillet, le ministre de l'Intérieur indique que les conclusions complètes du groupe de travail devraient prochainement être présentées.

Nous espérons y trouver, enfin, des mesures structurelles, statutaires et durables, à la hauteur des compétences, de l'engagement et de la technicité des agents de la filière.

Il serait inacceptable que la police scientifique soit une fois encore reléguée au second plan, alors que ses missions sont stratégiques.

Refuser d'investir dans la filière aujourd'hui, c'est compromettre sa capacité à faire face aux enjeux de demain.

SI LE SNIPAT RESTE PLEINEMENT MOBILISÉ POUR OBTENIR UNE VÉRITABLE RÉFORME À LA HAUTEUR DES ENJEUX, IL CONVIENT AUSSI DE RAPPELER À NOS DIRIGEANTS QUE LA FILIÈRE EST TOUT À FAIT CAPABLE DE SE MOBILISER CONTRE DES CHOIX POLITIQUES INJUSTES.

**À L'APPROCHE D'UNE RENTRÉE QUI S'ANNONCE MOUVEMENTÉE,
LA POLICE SCIENTIFIQUE AURA-T-ELLE À CHOISIR ENTRE**

« L'ENGAGEMENT À SERVIR »

ET

« LE DEVOIR DE SE FAIRE ENTENDRE »

?

→ Vous pouvez retrouver sur notre site internet nos travaux transmis dans le cadre du groupe de travail.



snipats PTS
(groupe privé)

www.snipats.com



#SNIPATPTS

23/07/2025